



Fédération Française de Boxe



Commission Nationale de Boxe Amateur

Tournoi National Minimes 2 / Cadets 1 - 2017 -



RÈGLEMENT

Édition officielle
du 1^{er} février 2017

1- DATES

Le tournoi se déroulera **du vendredi 31 mars au dimanche 2 avril (inclus) 2017** à VICHY.

2- CATÉGORIES D'ÂGES

Ce tournoi est ouvert aux licenciés en Boxe Amateur Olympique Filles et Garçons

- Minimes 2 : nés en 2003
- Cadets 1 : nés en 2002

3- LIEU DE COMPETITION

L'arrivée est fixée au vendredi 31 mars avant 11H00 à l'adresse suivante :

CREPS Vichy Auvergne
2 route de Charmeil BP 40013
03321 BELLERIVE SUR ALLIER
Tél. : 04 70 59 85 60

4- PRISE EN CHARGE

- Les frais de déplacement sont à la charge des clubs
- La réservation et les frais de séjour (hébergement et restauration) sont à régler par chaque club au CREPS de Vichy.
- Une indemnité journalière, par jour de compétition (à compter du vendredi 31 mars), par boxeur et entraîneur (à raison d'un entraîneur pour 3 boxeurs) sera versée par la FFB au CR participant.

La réservation est à effectuer par les clubs participants.

5- CONDITIONS D'ENGAGEMENT

- Etre licencié(e) en Boxe Amateur pour la saison 2016 - 2017
- Avoir moins de 10 combats
- Le nombre de places étant limité, la priorité sera donnée aux Minimes 2 et aux Cadets 1 n'ayant pas été retenus au CNA. Les candidatures des boxeurs ayant participé au TQN sera examinée, au cas par cas, par la CNBA
- **Renvoyer son bulletin d'engagement ci-joint, via le Comité Régional, avant le 18 février 2017**
- La liste des candidats retenus par la CNBA sera communiquée à chaque CR
- Les clubs des boxeurs sélectionnés devront réserver leur hébergement et restauration au CREPS de Vichy avant le 27 février 2017.

6- RESPONSABILITÉS

Pendant toute la durée du regroupement (du 31 mars au 2 avril), les boxeurs sont sous la responsabilité de l'encadrement désigné par les Comités Régionaux.

7- DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

Le tournoi se déroulera en respect du Code Sportif de la FFB. Le compétiteur s'engage à rester dans le groupe de poids déterminé le premier jour de la pesée.

La mise en place de cette compétition ayant pour objectif de permettre aux engagés de boxer durant les 3 jours, il n'y aura pas d'élimination directe.

PESÉE ET VISITE MÉDICALE

La première pesée se déroulera à l'arrivée des boxeurs de **11H00 à 12H00**.

Les pesées et visites médicales suivantes s'effectueront chaque matin de 8h00 à 9h00. Les tableaux seront établis par la Commission Nationale Boxe Amateur suivant la pesée enregistrée lors de l'arrivée du boxeur au premier jour de compétition.

N.B : Dans certaines catégories, afin de favoriser les rencontres, nous partirons du poids de corps du compétiteur pour constituer des groupes les plus proches de leur poids et de valeur sportive, en respectant toujours l'écart de poids de la catégorie inférieure, selon la réglementation fédérale des rencontres hors championnats.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE COMPÉTITION

Session n°1	Vendredi 31 mars 2017	16h00 - 20h00
Session n°2	Samedi 1^{er} avril 2017	10h00 - 13h00
Session n°3	Samedi 1^{er} avril 2017	15h30 - 19h30
Session n°4	Dimanche 2 avril 2017	9h30 - 13h00

Durée des combats :

Catégories d'âges	Durée des combats
MINIMES 2	3 x 1,30
MINIMES 2 contre CADET(TE)S 1	3 x 1,30
CADET(TE)S	3 x 2